

Quand la messe de minuit débute... à 15 heures !

Les offices se sont multipliés hier pour permettre à chacun de prier ensemble. Et les fidèles étaient tous au rendez-vous.

PAR VÉRONIQUE MORILLAS LAFAYE

CETTE ANNÉE, pour un 24 décembre, dans l'église de l'Immaculée-Conception, à Paris (31^e), l'office de Noël est né à 15 h 36. C'est le père Étienne qui, lors de la première des sept messes de minuit du jour, a installé le sapin orné à l'extérieur de la crèche aux côtés de Joseph, Marie, l'âne, le bœuf et tous les autres proches de Bethléem.

C'est, en ces temps de Covid-20 et de restrictions sanitaires, les clercs de la paroisse ont multiplié les offices pour pouvoir accueillir un maximum d'ouailles, soit au lieu de trois habituellement. Les fidèles étaient invités à s'inscrire via Internet ou sur un répertoire et à choisir une heure de célébration.

« Face à l'affluence, j'ai dû, vingt-quatre heures avant, ajouter une septième messe à 22 h 30 », explique le curé, le père Étienne, amené à en dire deux. « C'est une grande joie de pouvoir célébrer malgré le contexte », s'enthousiasme-t-il, alors qu'un écriteau annonce, à l'entrée, que les messes de 17 h 15 et 21 heures sont complètes.

« Je craignais d'être refoulé en venant plus tard »

VLADIMIR, le jeune organisateur tchèque âgé de 24 ans, s'offre, lui, la totale. Un marathon aux claviers qui ne lui fait pas peur. « Enchaîner sept messes, c'est une première pour moi. Mais je me suis bien reposé, ça reste un plaisir et ça laissera des souvenirs », souffle-t-il.

Lors du premier office de 15 heures, hier, l'assistance respecte le protocole sanitaire. Une centaine de paroissiens prennent place une rangée sur deux. Entre deux d'entre eux ou deux entités familiales sur les bancs, il y a une bonne distance de sécurité. Parmi les pratiquants de



Avant sept offices au lieu de trois habituellement, les fidèles ont pu choisir leur heure de célébration.

l'après-midi, beaucoup de couples avec enfants... et pousettes; des retraités et Laure, 30 ans, accompagnée par son filsot Adam, 3 ans. « C'est à ce créneau qu'il y avait moins de monde. Alors je l'ai pris, le craignais d'être refoulé en venant plus tard », raconte-t-elle.

Catherine, qui fête ses 11 ans en ce jour de Noël, est l'une des deux servantes d'assemblée venues d'une cape. « C'est ma première messe de minuit si tôt, mais c'est mieux que rien », commente la demoiselle. En la matière, elle a une préférence tout de même pour celle de 21 heures. « C'est plus solennel, ça me rappelle plus la naissance du Christ », confie-t-elle près d'un distributeur de gel hydroalcoolique.

« Nous n'avons pas le droit d'être inquiets et tristes aujourd'hui »

Dans son homélie, le père Édouard rappelle que « nous vivons dans un monde tumultueux et de plus en plus bruyant ». « Nous savons que le silence est une valeur à redécouvrir dans le mystère de la crèche », prêche-t-il. Le coronavirus s'invite dans son sermon. « Mes frères et sœurs, même si le virus continue de circuler autour de nous et modifie notre manière d'être, même si cette pandémie nous plonge dans une ambiance anxieuse, nous n'avons pas le droit d'être inquiets et tristes aujourd'hui », martèle-t-il. La célébration s'achève par le célèbre cantique de Noël « les Anges dans nos campagnes ».

Le père Étienne, maître des lieux, convie l'assemblée à « laisser la place à la messe suivante » et à « se recueillir rapidement devant la crèche ». Car sur le parvis, à quelques mètres d'une voiture de police qui protège les lieux en raison d'un risque élevé d'attentats dans notre pays, les fidèles de l'office de 16 heures attendent de pouvoir fêter la Nativité.

On croise Denise, 84 ans. « D'ordinaire, je vais à la messe de Noël le 25 décem-

bre. Mais comme je ne peux pas recevoir mes enfants pour le réveillon à cause de la pandémie, j'y vais cette année le 24. En temps normal, à cette heure-là, je suis dans ma cuisine », lance la retraitée. Pour une fois, Liliane, 58 ans, sort de la messe de minuit alors qu'il fait encore jour. « Vous savez, ça ne change pas la lot... »

➔ LIRE AUSTRI EN PAGES 10-11



La Haute Autorité de santé a autorisé le vaccin contre le Covid-19 de Pfizer.

Le vaccin. Un ultime feu d'hier. Coup de

C'ÉTAIT la dernière sanction qui manquait à une personne ne douant qu'il serait positive. La Haute Autorité de santé (HAS) donne son feu vert hier matin au déploiement du vaccin contre le Covid-19 de Pfizer et BioNTech. C'est l'ultime étape réglementaire qui donne le coup d'envoi de l'utilisation de ce vaccin en France, qui va débuter dimanche, comme dans d'autres pays voisins. La Commission européenne avait pour donné son accord hier soir à ce premier vaccin contre le Covid-19, après l'avis favorable de l'Agence européenne des médicaments, qui a également donné son feu vert à la

DONNONS-LEUR QU'ILS NOUS A



Enchaîner sept messes, c'est une première pour moi. Mais je me suis bien reposé, ça reste un plaisir et ça laissera des souvenirs

VLADIMIR, 24 ANS, ORGANISATEUR